

LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



"Mirza" dans une truffière au pied du Ventoux



Poème

Ventoux qu'es venerable

cette approche m'attire
et m'éloigne à la fois
en ce que, à te connaître mieux
je m'aperçois
que je ne te connais pas

j'ai bu à tes sources
j'ai marché sur tes chemins
je me suis égarée dans tes bois

J'ai connu l'abîme impressionnant de
Font-Fiole
qui déroule des hectares de cailloux
sonnants
dans un silence majestueux

j'ai entendu dans le vent
parler tes grands arbres
et je n'ai pas cueilli la fleur rare
qui m'offrirait le miracle de sa présence
solitaire
dans un désert de pierres

j'ai aimé la gentiane bleue
et la grâce de l'ancolie
dans le sous-bois

J'ai humé tes écorces et tes graines
pour connaître d'autres parfums
j'ai touché tes troncs vermoulus

dans mon enthousiasme
j'ai emporté des brassées de feuillages
d'automne

pour garder précieusement
jusqu'à la maison
un peu de ta splendeur

et la flamme de tous tes ors
et de tes bois sombres
a ruisselé comme un feu
près de l'âtre allumé

je me suis penchée sur tous tes lichens
émerveillée de tant de champignons
bons ou mauvais sans discrédit
peu m'importe

certains frangeaient les écorces
comme des abricots mûrs
d'autres dans la pourriture de l'humus
étaient de rubis, de saphir ou d'ivoire
de nacre et d'ambre

mon étonnement n'a pas de limites
je retournerai cent fois
et jamais je ne serai déçue

tes forêts mortes et tes forêts naissantes
les arrivées à toutes tes cabanes
bienvenues quand l'étape est longue

je t'ai aimé les pieds dans l'eau
en remontant le Toulourenc
à contre-courant dans les galets
dans la solitude de cette belle eau
et de ce soleil
qui étaient comme un baptême
pour te mériter

tes grottes encore mystérieuses
me font rêver
je n'aurai jamais assez d'yeux ni d'oreilles
ni de nez ni de mains,
ni de pieds pour t'épuiser
et pour appeler les fleurs et les insectes
par leur nom
je n'aurai pas assez de toute ma vie

les clairières du Contrat
les allées de la Frache

et les panoramas des saisons
qui s'allument à toutes les heures du jour
sur tes belvédères aux quatre vents
de la chaleur plombée de l'été
comme une ivresse lourde
à la virile rudesse d'un automne rutilant
de clarté

de midi le brutal
à toutes les délicatesses de vesprée
des ombres violettes aux coulées de
pierraille
aux verts sombres des sapinières
aux gloires des cimes enneigées
aux frémissements des nuages
se diluant dans le Mistral

Ventoux vénérable bleu et noir
Ventoux blanc géant

François et Claude Morenas
Avec l'aimable autorisation de sa
famille - Regain Saignon

Editorial



Madame, Monsieur, chers administrés,

En ce mois de février 2008, nous sommes en période pré-électorale ce qui nous impose légitimement un devoir de réserve. Ce numéro du Passadou se limite donc à l'information et à la description des travaux en cours ou de ceux qui viennent de s'achever. Il vous donnera une idée de l'aspect que prendra notre village pour l'arrivée prochaine de nos amis touristes au pied du Ventoux dès le début du printemps. Nous espérons qu'ils sauront apprécier comme nous ces nouveaux aménagements.

Nous aurions aimé que les travaux de sécurisation des entrées du village commencent plus tôt en automne 2007 puisqu'ils étaient programmés dès le début de l'année. Nous ne sommes pas maîtres des délais administratifs pour les transferts de voies départementales à la Commune, ni de ceux qu'imposent les appels d'offre obligatoires pour réaliser de tels travaux.

Dés le printemps les premières animations sportives vont débiter avec le passage du Paris-Nice qui nous revient après une longue absence. Le calendrier des manifestations de toute sorte est déjà bien chargé et nous nous en réjouissons car elles contribuent au développement de la vie relationnelle et économique de notre Commune.

Nous attendons donc avec confiance le retour des beaux jours tout en profitant de l'enneigement qui a permis aux skieurs de dévaler les pentes de la station du Chalet Reynard.

Avec l'assurance de notre dévouement
Luc Reynard et le Conseil Municipal

Paul Veyne à l'honneur

Paul Veyne, né en 1930 à Aix en Provence, agrégé et ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, archéologue et historien, spécialiste de l'antiquité grecque et romaine, habite Bedoin depuis de nombreuses années avec son épouse, le Docteur Estelle Blanc, dont la famille est bien connue des Bedoinais.

Après une carrière d'enseignant à l'Université de Paris puis à celle d'Aix en Provence, il a été titulaire de la chaire d'histoire de Rome au Collège de France de 1975 à 1998.

Auteur de nombreux ouvrages dont les plus connus sont : « Comment on écrit l'histoire », en 1971, « Le pain et le cirque », en 1976, « L'empire gréco-romain », en 2005, « Quand notre monde est devenu chrétien », en 2007, il fut aussi l'admirateur et l'ami du poète René Char dont il a commenté les oeuvres dans « René Char en ses poèmes », publié en 1990.

Pour l'ensemble de son oeuvre, Paul Veyne a reçu en 2007 le Grand Prix Gobert d'histoire, décerné par l'Académie Française, ainsi que le prix du Sénat du livre d'histoire pour son dernier livre.

La municipalité de Bedoin a voulu s'associer à l'hommage ainsi rendu à un de ses citoyens d'adoption en organisant une réception en son honneur en Mairie le 22 février, au cours de laquelle, en présence des élus et des personnalités, Monsieur le Maire lui a remis la médaille de Bedoin.

La rédaction du Passadou s'associe volontiers à cet hommage rendu à une personne dont l'érudition n'a d'égale que la grande modestie.

Les personnes intéressées trouveront à la bibliothèque municipale quelques-uns de ses livres.

Journal municipal d'information de BEDOIN

N° 51 - Mars 2008 bimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'Information
Directeur de la publication : M. le Maire

Rédacteur en chef : P. COLIN

Crédit photos : Mairie

Suivi de Fabrication : N. EYMERÉ

Tirage 2000 exemplaires

Gratuit, ne peut être vendu

Conception & Réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux - Environnement nature 4-5

Les compétences de la cove - Les oiseaux 6-7

Informations municipales - La vie à Bedoin 8-9

Nouvelles des associations 10-11

Etat civil - Calendrier des gardes des médecins -

La bibliothèque 12

Présents :

Luc REYNARD, Pierre COLIN, Paulette BAUDILLON, Colette LECLERCQ, Béatrice ROUX, Robert COMBE, Jean-Pierre DAUBERTE, Paule BENNER, Hélien ADAM, Jean-Claude HAUD, Catherine DELBART, Monique BERNARD, Pierre RODRIGUEZ, Georgette RABAGLIA, Gérard BERNARD, Daniel GERBAUD.

Absent représenté :

Franck CLEMENT

Absents :

Vincent GIBIER, Michel GONNET, Daniel MARTINA.

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des présents

1. Contractualisation 2003/2007 : avenant de prolongation d'un an

Le Conseil Général ayant fait part de sa décision de prolonger d'un an sur 2008 le contrat de plan 2003-2007, monsieur le Maire propose d'accepter cette proposition et d'affecter le montant attribué soit 68 000 € aux travaux de création d'une Maison Départementale dans l'immeuble jouxtant la mairie.

2. Evaluation de transfert de charges

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le rapport établi dans sa séance du 29 novembre 2007 par la Commission d'évaluation des transferts de charge de la COVE. Ce rapport concerne le coût net du transfert à la COVE par la commune de Carpentras de la crèche Villemarie.

3. Avance de Trésorerie Associations

Pour assurer la continuité de leur fonctionnement, les subventions versées mensuellement en 2007 au Racing Club de Bedoin soit 1 475 €, à la MJC soit 1 000 € et à l'Office de Tourisme soit 5 425 €, leur seront versées chaque mois en 2008 avant régularisation sur le budget primitif 2008.

4. Aménagement de la place de la Vigneronne - Avenant n°1

Cet avenant qui concerne le marché passé avec l'entreprise Colas Méditerranée résulte de la modification du revêtement du sol choisi pour les trottoirs et entraîne un dépassement du marché initial de 12 900 € H.T soit 3,85 % du marché.

5. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Il s'agit de renouveler pour un an le contrat passé auprès de DEXIA CLF Banque qui arrive à son terme le 20.12.2007 et qui porte sur l'ouverture éventuelle d'une ligne de crédit de 458 000 €.

6. Travaux d'extension de la Mairie et de création d'une Maison du Département : consultation pour maîtrise d'oeuvre

Il s'agit d'autoriser monsieur le Maire à lancer une consultation pour l'attribution de la maîtrise d'oeuvre de travaux concernant l'extension de la mairie actuelle et la création d'une Maison du Département dans le bâtiment communal cadastré section F n°169, ainsi qu'à signer les marchés correspondants.

7. Décisions modificatives de la Commune

Ces décisions concernent l'inscription au budget 2007 de la Commune de diverses subventions qui lui ont été attribuées pour des opérations d'investissement.

L'ensemble de ces subventions soit 98 987 € se rapportant à l'aménagement de la place de la Vigneronne, à la réfection des murs de l'ancien cimetière et aux travaux réalisés aux écoles, vient en déduction de l'autofinancement communal ou du recours à l'emprunt prévu au budget et non réalisé à ce jour.

8. Installation d'un système de vidéo-surveillance

Il s'agit d'installer sur la Commune et notamment place de la Vigneronne un système de vidéosurveillance destiné à accentuer la prévention, à protéger les bâtiments publics et leurs abords et à optimiser les interventions des forces de l'ordre. La mise en place d'un tel système doit être, suivant la Loi du 21.01.1995 qui régit les enregistrements par vidéosurveillance et la transmission d'images sur la voie publique et encadre leurs conditions d'utilisation, approuvée par le Conseil Municipal puis être soumise à l'avis d'une commission départementale et à l'autorisation du Préfet. L'utilisation des images doit respecter strictement les libertés publiques et individuelles.

La décision suivante a été prise à la majorité des présents

1. Maintien du Conseil de Prud'Hommes à Carpentras

La réforme de la carte judiciaire telle qu'elle est parue au journal officiel du 22 novembre 2007 prévoit la suppression de 63 Conseils de Prud'hommes dont celui de Carpentras. Devant les conséquences humaines et économiques d'une telle suppression, décidée sans concertation préalable, les communes concernées ont décidé de s'opposer à ce projet et d'engager toutes les actions utiles pour le maintien du Conseil de Prud'hommes à Carpentras.

Vote : **pour** 16

abstention 1

(C. Delbart)

NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

La sauge officinale (*salvia officinalis*)

Nom provençal : lo sauvi ou la sauvia.

Son nom vient du latin *salvare* – sauver.

Elle appartient à la famille des LABIÉES que l'on reconnaît aux tiges quadrangulaires, aux feuilles opposées et aux fleurs irrégulières.

C'est un sous-arbrisseau buissonneux de 30 à 60 cm de haut, aux rameaux velus, aux feuilles oblongues et lancéolées, épaisses et blanchâtres dégageant une odeur aromatique, camphrée et pénétrante. Les fleurs épanouies en juin – juillet, disposées en épis terminaux présentent des grappes de petites fleurs violettes ou lilas.

C'est une plante méridionale poussant sur les côteaux secs. Elle est généralement cultivée dans les jardins.

Histoire :

La sauge était déjà connue dans l'Antiquité chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains. En Gaule, les druides lui attribuaient le pouvoir d'arrêter toutes les maladies. Ils en ajoutaient dans leur boisson favorite : l'hydromel.

Au Moyen-âge, on trouvait de la sauge dans tous les jardins des couvents. Un aphorisme circulait en ces temps-là « Pourquoi l'homme meurt-il quand la sauge pousse dans nos jardins ».

Ultérieurement, les médecins, les botanistes, les poètes ont vanté ou chanté les louanges de la sauge.

Thérapeutique :

On utilise les feuilles séchées. La sauge contient de très nombreuses substances très actives qui font dire à certains « la sauge c'est vingt plantes à la fois » en raison des multiples propriétés qu'elle présente. Elle est en effet : antiseptique, antispasmodique, antisudorale, carminative, cholérétique, emménagogue, hypoglycémiant, stimulante, stomachique, vulnéraire. Il est recommandé de ne pas dépasser les doses prescrites car certaines substances sont toxiques au-delà d'une certaine concentration.

Gastronomie :

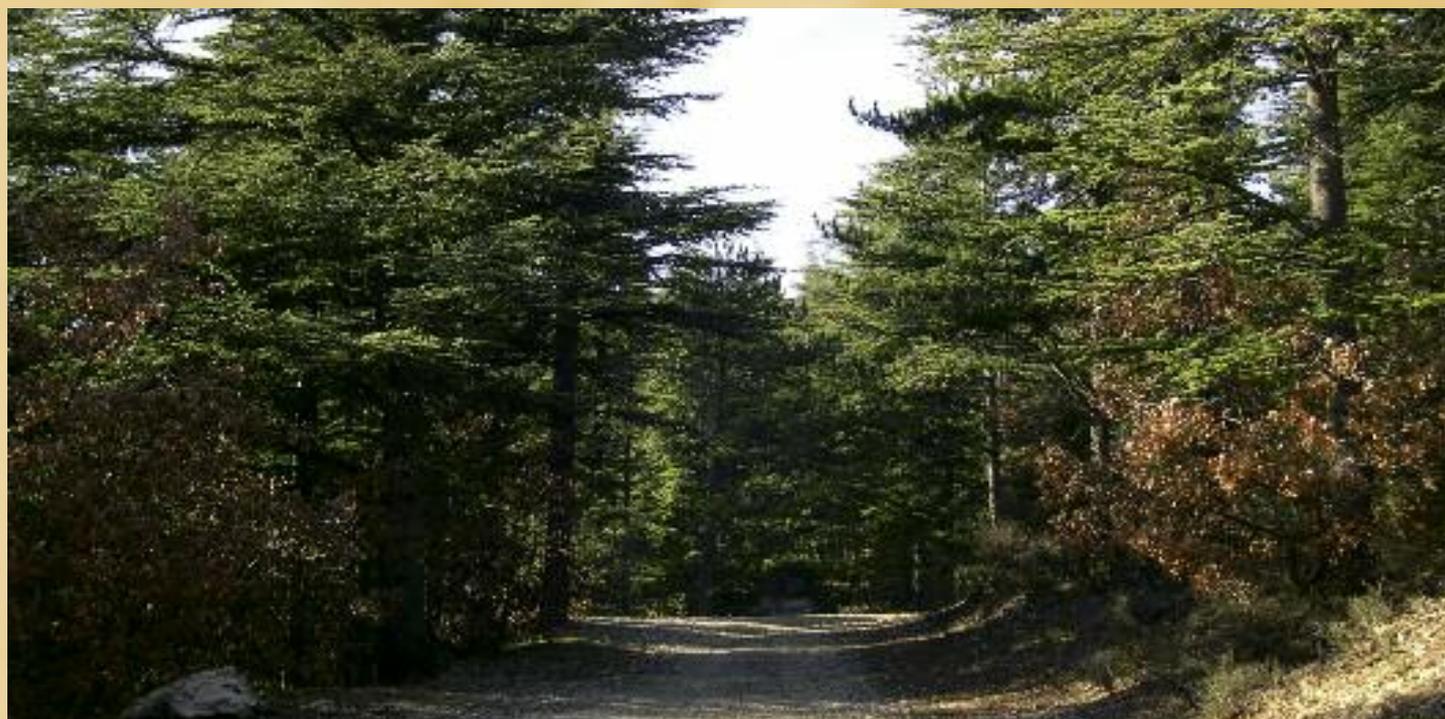
La sauge est un arôme très apprécié. Les Grecs et les Romains en assaisonnaient déjà les plats et les sauces.

Elle est très utilisée pour parfumer ragoûts et rôtis dans toute l'Europe et en Chine.

Il convient de mentionner « l'aigo boullido provençale ». Cette soupe à l'ail et à l'huile d'olive est considérée comme un puissant reconstituant.



Jean Fauché



Les compétences de la COVE se sont encore accrues. En effet dès la rentrée scolaire de Septembre 2008 elle prendra intégralement en charge tous les **transports scolaires** qui relevaient jusque-là du Département. Il s'agit là d'un transfert de compétence important au point de vue financier : le coût est évalué à 1 300 000 Euros par an ; (pour information une tournée de ramassage scolaire pour les écoles de Bedoin coûte 180 € par jour). L'organisation à mettre en place pour assurer ce transport dans les meilleures conditions est en cours d'étude. Des équipes d'élus et de gestionnaires de la Cove y travaillent dès à présent et les lecteurs du Passadou seront informés des modalités de mises en œuvre.

C'est l'occasion de parler des domaines de compétence sur lesquels la Cove a, du fait de la loi, une responsabilité partielle ou totale. Pour beaucoup de nos concitoyens le partage des responsabilités entre les différentes collectivités territoriales, Communes, Communauté d'agglomération, Syndicats divers, Département, Région, apparaît confus pour ne pas dire incompréhensible et peut donner l'impression d'une irresponsabilité globale, ou donner lieu à des commentaires démagogiques ! **Mais ces institutions existent, elles ont force de loi et nous n'avons pas d'autre choix que de nous y adapter, que cela nous plaise ou non.**

Je me limite dans le cadre de cet article à rappeler le rôle et les compétences de la Communauté d'agglomération, qui, étant l'institution dont la création est la plus récente (2003) est sans doute la moins bien connue, mais aussi celle dont les compétences empiètent le plus sur celles des Communes.

Rappelons tout d'abord que cette Communauté d'agglomération, si elle a

pris la suite de l'ancien District du Comtat Venaissin, créé dès 1966, n'a plus grand rapport avec ce qu'était ce dernier, qu'il s'agisse de son territoire qui s'est élargi, de ses ressources financières et plus encore de l'étendue de ses compétences, (celles du District s'exerçaient principalement sinon exclusivement sur la collecte et le traitement des ordures ménagères). La continuité des personnes en place est sans doute à l'origine de cette confusion fréquente !

Rappelons donc que la COVE a compétence pleine et entière notamment dans tous les domaines suivants :

- La création et la gestion de toute zone d'activité artisanale, commerciale, touristique ou industrielle dite d'intérêt communautaire. C'est là d'ailleurs sa principale ressource puisque la taxe professionnelle des entreprises qui s'y implantent lui revient intégralement et qu'elle est entièrement libre de fixer le taux de cette taxe.
- L'aménagement du territoire et l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale ou SCOT auquel doivent se conformer tous les documents d'urbanisme (POS, PLU, etc...) des communes de son territoire.
- Les transports urbains, interurbains et scolaires.
- L'équilibre social de l'habitat, le Plan Local d'Habitat (P.L.H.) et la politique de la ville.
- La collecte et le traitement des ordures ménagères et la protection de l'environnement.
- La création et la gestion d'équipements sportifs ou culturels dits d'intérêt communautaire.
- La création et la gestion des nouvelles crèches dites d'intérêt communautaire ainsi que des relais d'assistance maternelle.
- La politique touristique et la protection ou la mise en valeur du patrimoine

dit d'intérêt communautaire, (ainsi le projet de réhabilitation des Patrières de Malaucène. dont le coût prévu s'élève à 4 000 000 € H.T., projet dont nous contestons le contenu **Bedoin étant manifestement oublié dans cette mise en valeur touristique du Ventoux**).

- La politique sociale et l'instruction des dossiers du RMI.

La définition de l'intérêt communautaire appartenant aux organismes décisionnels de la COVE, (les 25 Maires qui constituent le Bureau, et le Conseil communautaire où nous avons 2 voix sur 38), il s'agit bien d'un **transfert de souveraineté des Communes vers l'Intercommunalité**, dans tous ces domaines.

Certains de ces transferts relèvent de la simple logique ou de la recherche de l'efficacité, d'autres peuvent être appréciés différemment, mais tous s'imposent aux Communes membres de la Communauté, même si leur appartenance à la COVE résulte, comme pour Bedoin, d'une situation de fait plus que d'un choix délibéré.

Nos concitoyens doivent en être clairement informés et il serait peu sérieux de leur laisser croire que notre Commune a gardé sa pleine souveraineté sur tous ces domaines, **y compris hélas sur le territoire du Ventoux**, sachant cependant que toutes ces compétences ne s'exercent pas aujourd'hui intégralement. **A nous bien sûr de faire en sorte que l'intérêt de Bedoin et le bien être de ses habitants soient pris en compte dans les décisions qui appartiennent à l'intercommunalité**, ce qui impose aux élus une participation active à son fonctionnement.

Pierre Colin

Nos oiseaux en hiver



Même en Provence lorsque l'hiver arrive, les oiseaux ont besoin de plus de nourriture pour conserver leur température, rester en vie et lutter contre le froid. Et c'est à ce moment qu'ils ne trouvent plus de nourriture comme : des graines, des baies, des insectes, des larves. De plus, les jours sont plus courts, comment se nourrir plus vite ? Il est donc nécessaire de les aider à survivre.

Quel bonheur de les voir se nourrir : mésanges charbonnières, mésanges bleues, fauvelles, rouges-gorges ... certaines espèces sont protégées car elles sont en voie de disparition.

QUAND ET COMMENT LES NOURRIR ?

Dès l'arrivée des grosses pluies et des premiers frimas d'automne, vous pouvez commencer à les nourrir.

Faites le tôt le matin pour les aider à se réchauffer et à la tombée du jour.

Si vous voulez les retrouver chaque jour, n'interrompez pas ces repas quotidiens car sinon ils devront trouver d'autres lieux.



QUELLE NOURRITURE ?

Ne soyez pas le « fast food » des oiseaux mais offrez leur des graines naturelles, des corps gras non salés, saindoux, margarine, brisures de riz, tournesol...

Vous pouvez y ajouter des baies que vous avez cueillies sur des arbustes tels que griottier, sorbier, sureau, boules de houx etc.. dont les oiseaux sont friands.

N'abusez pas des gourmandises telles que pommes de terre cuites, fromages secs, pâtes cuites, miettes de gâteau. Ne leur donnez jamais d'aliments salés tels que pain sec ou biscottes, pâtisseries, noix de coco, ni du lait qu'ils digèrent mal.



COMMENT LEUR OFFRIR UN RESTAURANT DEUX ÉTOILES ?

Installez des mangeoires en hauteur sur un piquet ou dans un arbre, hors de portée des prédateurs (les chats...) ainsi que sous des gouttières. Plusieurs mangeoires seront les bienvenues dans différents endroits pour éviter des bagarres entre espèces.

Nettoyez souvent ces mangeoires pour éviter les risques de contamination. Ajoutez des points d'eau car ces petits ont besoin de boire et se baigner pour entretenir leur beau plumage !



Certains oiseaux prévoyants, comme le geai des chênes, emmagasinent au beau temps des provisions pour l'hiver. Mais beaucoup d'autres, non migrateurs, le sont moins et souffrent durant l'hiver de la faim plus encore que du froid qu'ils doivent affronter pour se nourrir.

Les oiseaux ont une température moyenne de 40° C et comme tous les animaux à sang chaud, ils doivent se réchauffer quand il fait froid, et pour cela se nourrir en quantité.

Ils ont donc besoin d'un endroit accessible pour se nourrir et pour boire.

La nature est toutefois bien faite et l'oiseau dispose d'un système de thermo-régulation en hiver. Pour conserver de la chaleur, il gonfle son plumage grâce à un système piloteur qui lui permet d'augmenter l'air entre les plumes et sa peau. Un phénomène naturel qui pourtant lui fait dépenser beaucoup d'énergie, l'obligeant à chercher plus de ressources.



En hiver, l'homme peut rendre la vie des oiseaux plus douce en donnant un petit coup de pouce à la nature !

Michel Ducep

Source Internet

Photos : Dominique Haurez-Delpuech

Travaux d'aménagements route de Crillon le Brave et route de Malaucène

Sur proposition du Conseil Général et après délibération du Conseil Municipal du 5 avril 2007, votée à l'unanimité, les entrées de village sur la RD 138 (route de Crillon) et sur la RD 19 (route de MALAUCENE) soit 1 125 mètres linéaire de route à deux voies sont transférées du Département à la Commune.

Le Conseil Général s'est engagé par Convention à remettre à neuf la chaussée de ces deux tronçons avant leur transfert et à verser 150 000 € à la Commune pour réaliser les aménagements nécessaires sur ces deux voies (enfouissements des réseaux, trottoirs, éclairage public....).

L'investissement pour la réalisation de ces travaux inscrits au budget s'élève à 257 000 € TTC.

Le financement est assuré par le Conseil Général pour 150 000 € et par l'autofinancement de la commune pour 107 000 €.

Le Conseil Général prend également à sa charge la mise en sécurité des voies sur ces deux entrées du village. Ces travaux ont débuté sur la route de Crillon et débiteront prochainement sur la route de Malaucène.

Colette Leclercq



Travaux en cours - route de Crillon

A propos de l'eau

Dans le N° 49 du Passadou (Novembre 2007) nous évoquions le problème de l'alimentation en eau de nos fontaines publiques et les restrictions qui nous étaient imposées en période de sécheresse.

Depuis le 1er janvier 2008, en exécution d'une loi du 30 Décembre 2006, la franchise de 65 000 mètres cubes d'eau par an dont bénéficiait BEDOIN, en contrepartie des 1 500 000 mètres cubes prélevés sur son territoire par le Syndicat Mixte de Eaux Région Rhône Ventoux, est supprimée.

La commune paiera donc désormais sa consommation d'eau (fontaines, manches à eau agricoles, alimentation des bâtiments publics) **dès le premier mètre cube.**

Nous ne pouvons contester cette décision, même si elle nous paraît peu équitable, puisqu'elle résulte de l'application de la loi. **Elle nous impose cependant une dépense supplémentaire importante sans la moindre contrepartie.**

Le Syndicat Mixte des Eaux, lors de son Comité syndical du 18 Décembre dernier, a décidé d'affecter une partie des recettes supplémentaires qu'il touchera de ce fait, (qu'il éva-

lue à 300 000 €, d'autres communes étant concernées également par cette mesure), au financement d'une installation de pompage, d'adduction d'eau et de réseau de distribution au Sud-Ouest de MADAGASCAR, qui desservira 6 600 habitants.

Nous nous réjouissons de cette générosité, même si elle est faite partiellement à nos dépens, sachant combien est vital pour les pays pauvres l'arrivée de l'eau potable. Le Maire, représentant Bedoin au Comité syndical, a d'ailleurs voté cette mesure.

Nous regrettons simplement que dans le même temps le **Syndicat des Eaux ait refusé de participer** financièrement aux travaux nécessaires pour mettre en circuit fermé l'alimentation en eau des fontaines publiques de Bedoin. Cette mesure, qui contribuerait directement à limiter la consommation publique de l'eau tout en conservant l'agrément des fontaines vivantes dans notre village, devra donc être financée intégralement par la commune et son coût s'ajoutera à celui résultant des nouvelles dispositions réglementaires dont bénéficie le Syndicat.

Aménagement de la place de la Vigneronne

« La place de la Vigneronne », souvent appelée par les utilisateurs « Place du Centre Culturel », doit son nom, avant la construction de celui-ci, à une cave privée qui est restée en activité jusqu'aux années 1960. Elle se nommait « Cave de la Vigneronne » et aussi pour les Bédoinais « Cave d'en Haut » pour la distinguer de la « Cave d'en Bas » toujours existante, connue maintenant sous le nom de Cave Coopérative des Vignerons du Mont Ventoux.

Ce grand bâtiment vide, mis en vente, a suscité à l'époque beaucoup d'interrogations de la part des habitants. Qui va l'acheter ? Pour en faire quoi ? Un hôtel..... toutes les hypothèses ont été émises....

En 1993 le Conseil Municipal de l'époque décide d'acheter ce bâtiment.



C'est sur l'emplacement de cette ancienne cave qu'ont été construits en 1998 le Centre Culturel et la Crèche.

Cette place, située à l'entrée du village, sert principalement d'aire de stationnement mais aussi de point de regroupement pour les cyclistes et les randonneurs avant l'ascension du mont Ventoux.

Nous avons donc souhaité améliorer la sécurité et le stationnement tout en donnant une image séduisante de notre village.

La création d'un WC public était nécessaire mais devait s'intégrer dans la place sans en dénaturer l'aspect.

L'étude de faisabilité ainsi que les avant-projets de cette place, ont vu le jour courant 2005 et le projet a été arrêté en 2006 pour que la réalisation soit inscrite au budget 2007. Ce chantier est maintenant terminé offrant ainsi à nos concitoyens une belle entrée de village, un nombre de places de stationnement identique à ce qui existait (76 places dont 3 pour les handicapés), des trottoirs pour les piétons et une sécurité renforcée par l'installation de caméras de vidéo-sur-

veillance.

Précisons que les trottoirs qui bordent la route ont été faits avec un revêtement sécurisé, plus esthétique que ce qui était prévu et qui pour autant ne gênera pas la croissance des arbres. Nous avons en effet constaté que les racines des platanes plongeaient profondément dans le sol pour s'alimenter avec l'eau de la Mède qui coule sous la place.

Nous avons pu ainsi concilier le confort des piétons et la sauvegarde de nos merveilleux platanes.

Dans ce même projet et pour compléter l'aménagement du rond-point financé par le Conseil Général, deux plateaux ralentisseurs ont été créés et les trottoirs sécurisés ont été prolongés sur la Route de Carpentras pour être raccordés à ceux existants.

Le projet inclut également l'installation de containers poubelles enterrés, plus onéreux mais tellement plus esthétiques, ainsi que l'installation de jardinières suspendues.

Le coût global de cette opération s'élève à la somme de 677 000 € T.T.C qui se répartit de la façon suivante :

| | |
|--|-----------|
| Gros œuvre (entreprise COLAS)..... | 416 200 € |
| création d'un WC et d'un local annexe | 103 500 € |
| vidéo-surveillance (INITIAL DELTA SECURITE) | 26 670 € |
| Mobilier urbain | 58 636 € |
| HONORAIRES (architecte-DDE) | 27 335 € |

Le financement provient de la Commune (autofinancement) pour 527 897 €, de la Région pour 60 600 €, du Département (contractualisation et amendes de police) pour 88 503 €. Nous espérons que les Bédoinais et les touristes profiteront pleinement de ces aménagements.

Colette Leclercq



Rappel des heures d'ouvertures de la Mairie au public

Les horaires d'ouverture de la Mairie au public sont les suivants :
 les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
 le mercredi de 8h à 12h
 le samedi de 8h30 à 12h.
 Le service Urbanisme est fermé au public le vendredi après-midi.

Crèche Municipale

URGENT : les parents qui ont réservé une place pour un accueil régulier à la crèche à partir de septembre 2008, doivent confirmer d'urgence par écrit leur demande si possible avant le 28 février 2008.

Centre de loisirs "Les Aventuriers du Ventoux"

« Les Aventuriers du Ventoux », Centre de Loisirs municipal dont la gestion a été confiée à l'U.F.C.V. Alpes Provence Corse, sont heureux de vous présenter le programme des mercredis du mois de mars et avril 2008.

Le thème choisi par les enfants est le Moyen-Age.

Nous partirons visiter la forteresse de Mornas, **le 12 mars**. Des comédiens nous feront découvrir ce qu'était la vie de château à cette époque.

Le mercredi 26 mars, nous irons chercher les oeufs de Pâques lors d'une grande chasse aux trésors.

Nous terminerons **le 2 avril** par un jour de rires, farces, blagues puis pêche à la ligne.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous présenter à l'accueil périscolaire durant les horaires d'ouverture ou téléphoner au 06.70.43.43.10

A bientôt

Amélie

N O U V E L L E S D E S A S S O C I A T I O N S

La M J C

Maison des jeunes et de la culture

Samedi 1er mars : Au centre culturel, la soirée Irlandaise, avec orchestre et animatrice pour le bon déroulement des danses.

Retenez cette date. La qualité et le plaisir sont au rendez-vous.

Samedi 15 mars : Championnat inter-départemental (Gard-Vaucluse) de

Gymnastique Rythmique.

Ce championnat se déroulera toute la journée à Sorgues. Cette compétition à finalité nationale permettra la sélection des participantes au championnat régional (étape avant le national). 170 gymnastes environ s'y retrouveront, dont une quarantaine de la M.J.C de Bedoin. Cette année, c'est

au tour de la M.J.C d'assurer l'organisation et la logistique. Tous les parents concernés et le Conseil d'Administration feront le maximum pour permettre le bon déroulement de cette journée sportive importante.

Samedi 22 mars : Apéro-lecture par l'Atelier d'écriture de 18h à 20h au

Amicale du Don du Sang

La collecte du 8 janvier 2008 a réuni 56 donateurs à qui nous adressons tous nos remerciements.

Les personnes en bonne santé âgées de 18 à 66 ans peuvent donner du sang pour aider à sauver des vies humaines.

Venez encore plus nombreux à la prochaine collecte **du 25 mars 2008** entre 15h30 et 18h30 au Centre Culturel.



L'Ecurie des 7 virages

L'Ecurie des 7 virages après son traditionnel « gâteau des Rois » du 12 janvier dernier a eu le plaisir de réunir 44 personnes au Centre Culturel de Bedoin pour la première rencontre de 2008.

Le 3 février l'Assemblée Générale a eu lieu au restaurant (côté Vignes) de Beaumes de Venise.

Quarante cinq personnes étaient présentes, parmi lesquelles le club a eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux adhérents et d'élire le nouveau bureau, son président Jean Giely, le 1ère vice-président Jacques Arnal, le 2ème vice-président Robert Morin, la trésorière Françoise Raymond, le secrétaire Jean-Pierre Esnault.



Les manifestations prévues en 2008 :

le 16 mars Sortie à Martigues

les 28,29,30 mars Salon « Motor Festival » à Avignon

le 18 mai Sortie à Bandol (club AOC)

en juin Sortie en Ardèche
le 6 juillet 13ème coupés et cabriolets

le 7 septembre 18ème randonnée « voitures anciennes »

les 12, 13, 14 septembre Sortie Mèze dans l'Hérault.

Le Club des 7 virages
Jean Giely

Boule du Ventoux

Programme bouliste 15h00

• EN MARS

les samedis 1er – 8 – 15 – 22 – Pétanque mêlée 2 joueurs ou 3 joueurs à compter de 36 participants

le 29 mars - Challenge Groupama 350 € Pétanque mêlée 3 joueurs

les dimanches 2 – 9 – 16 – 23 – 30 Pétanque mêlée 3 joueurs

• EN AVRIL

les samedis 5 et 26 avril - Pétanque mêlée 2 joueurs et 3 joueurs à compter de 36

samedi 12 avril – Jeu provençal 3 joueurs

samedi 19 avril – Challenge "Boule du Ventoux" 350 € - Pétanque montée 3 joueurs

Les dimanches 6 – 13 – 20 – 27 – Pétanque mêlée 2 ou 3 joueurs à compter de 36

Cinéma

Programme du cinéma à Bédoïn

Vendredi 29 février 2008

- 18h15 Les 3 brigands
- 20h30 It's a free world

Etat Civil

NAISSANCES :

Alicia GUIMETY née le 22.12.07
Mila CHAMBRIAL née le 08.01.08
Maëva BEGNIS née le 27.01.08
Loona TRACOL..... née le 29.01.08

DECES :

Renée POILBOUT veuve JACQUET (94 ans) ..le 10.12.07
Rodolphe VIEUBLED (81 ans)..... le 19.12.07
René BLANC (97 ans)..... le 22.12.07
Fernande BRUN (96 ans)..... le 23.12.07
Raymonde BRUGUIER (86 ans)..... le 25.12.07
Joséphine Marcelle SOURDON
veuve GERBAUD (94 ans) le 03.01.08
Andrée CLEMENT veuve PETRUS (91 ans) ... le 04.01.08
Marie TOUYON veuve DAUMAS (82 ans)..... le 17.01.08
Antoinette FAUDRIN veuve LAGET (88 ans) . le 25.01.08
Renée BARBANCON
épouse DELIN (72 ans) le 29.01.08
Alice GIONOVISO veuve MONGE (85 ans) .. le 07.02.08

Lise et Jeanne, filles de Christelle BEGNIS, aide maternelle à l'Ecole Maternelle, sont nées le 23 janvier 2008. Félicitations au petit frère et aux heureux parents.

Calendrier des gardes des médecins

BEDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

1-2 mars Dr DIETERLEN 04.90.65.92.12

15-16 mars Dr NADRA04.90.61.88.96

22-23-24 mars Dr BARNICAUD .. 04.90.12.81.09

29-30 mars Dr GAUDET04.90.65.64.96

SAMU 15 - POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17
ou numéro 112

URGENCE DENTAIRE

Dimanches et jours fériés - Téléphone : 04.90.31.43.43

LA BIBLIOTHEQUE AU CŒUR DE L'HIVER

La bibliothèque continue d'offrir des occasions de rassembler les bedoinais lors de manifestations grand public, sympathiques et chaleureuses : le 16 janvier, « Lis-moi une histoire » où Chantal a ravi les enfants présents en leur lisant de sublimes histoires, le 2 février, une veillée gourmande de lectures et contes du monde entier qui s'est achevée par une dégustation de crêpes. « L'heure du conte », le mercredi 6 février animée par Claudia a fait découvrir le célèbre conte « Hansel et Gretel » pour le plus grand plaisir des petits spectateurs.

Prenez d'ores et déjà note des animations à venir :

« Lis moi une histoire » le **mercredi 5 mars** sur le thème de la poésie.

Le « Printemps des poètes » **du 3 au 16 mars** : vous retrouverez le petit recueil de poésie, l'affichage de poèmes dans les commerces et deux ateliers d'écriture animés par Hélène le **mercredi 12 mars** de 10h à 12h pour les enfants et le **same-di 15 mars** de 10h à 12h tout public

Le **vendredi 21 mars** à 18h30, salle du Conte lu, la Compagnie « Le Comptoir des mots » nous proposera le spectacle « Le voyant » autour de l'oeuvre d'Arthur Rimbaud.

L'heure du conte le **mercredi 2 avril** à 17h30, salle du Conte lu.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous les bedoinais !. Dans des locaux agréables, avec une section pour adultes et une pour les enfants, vous

trouverez romans, ouvrages documentaires, bandes dessinées, revues, livres lus sur CD, et un accès à Internet. Pourquoi s'en priver ?

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15h/18h

Mercredi 10h/12h - 15h/18h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr



Veillée nocturne "lectures et contes"